

M. le président : "Que vous a-t-elle dit ? Le témoin : Elle m'a montré le poing en proférant ces mots : "Va, va, ton compte est bon, et je crains qu'elle ne me tienne parole."

mens fournis par une femme (qu'elle dépeignit si exactement que les blanchisseurs la reconurent aussitôt pour une de leurs ouvrières) qu'ils avaient résolu d'opérer le vol. La sommabule ajouta que, sous très peu de temps, ils recevraient un paquet qui contiendrait des valeurs que les auteurs du vol leur renverraient, ne pouvant les réaliser.

chard épicière de cette rue, apostrophant avec des gestes de mépris la compagnie de voltigeurs qui fermait la marche, lui adressa des injures et traita le régiment tout entier de soldats du pape.

La Gazette des Tribunaux du 26 novembre, nous écrivait pour protester contre certaines allégations contenues dans la plaidoirie de l'avocat de M. Ruggieri.

Ventes immobilières.

MAISONS PASSAGE DU CAIRE. Etude de M. LEMESLE, avoué à Paris, rue de Seine, 31.

PROPRIÉTÉ AVENUE DE SAXE.

Etudes de M. DE PLAS, avoué à Paris, rue Sainte-Anne, 65, et de M. Vigier, avoué à Paris, quai Voltaire, 17.

MM. LES ACTIONNAIRES

de la Compagnie la Providence, sur la vie humaine, sont prévenus qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu le samedi 13 décembre prochain.

son sociale VIREY et C., sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le mardi 30 décembre prochain, à midi, dans les bureaux de la société, à Paris, rue Laferrrière, 3.

AVIS.

Conformément à la circulaire du 19 novembre 1851, de M. GENDARME, gérant de la société GENDARME et C., et à la délibération du même jour de l'assemblée générale.

LES TRIBUNAUX SECRETS

Ouvrage historique non politique, par PAUL FÉVAL, 8 vol. grand in-8°, jésus, entièrement inédit, illustrés de 40 vignettes sur acier.

demandes. — Elle se vend aussi chez les éditeurs public.

Nota. Le public est prévenu que de nombreux voyageurs se présenteront à domicile pour recueillir des souscriptions.

BACCA

L'AUSTRAL, méthode Lelarge, en deux mois, succès garanti. On ne paie qu'après réception.

GOUTTE

Rhumatismes. Exposé d'un traitement ment curatif et préventif, infailible; prix : 1 fr. Chez J.-B. Baillié et Béal, 14, rue de la Paix, à Paris.

TRÈS BONS VINS

DE BORDEAUX ET DE BOURGOGNE A 39 c. la h^{le}. — 110 fr. la pièce. — 50 c. le litre. A 45 c. la h^{le}. — 130 fr. la pièce. — 60 c. le litre.

Le Catalogue de la Librairie de Jurisprudence de M. VIDEOCO fils aîné, libraire de la Cour de cassation, éditeur des Codes annotés par M. Teulet, est adressé gratis aux personnes qui le lui demandent par lettre affranchie. — Remises et facilités de paiement. — Paris, place du Panthéon, 1.

Peinture en Bâtimens. BLANC DE ZINC. prescrit pour les travaux publics, à l'exclusion de la crème (arrêté ministériel du 24 août 1849).

NOUVEAUX SYSTÈMES D'APPAREILS DE CHAUFFAGE. Calorifères portatifs et souterrains, Chauffage à l'huile, à la houille, à la vapeur, à la gaz.

APPAREILS DE CHAUFFAGE. Simple et de luxe, et à prix réduits. M. LAURY, fabricant de Calorifères et Calorifères, rue Tronchet, 29-31.

DENTIFRICES LAROZE ELIXIR. Et poudre au Quinquina, Pyrethre et Gaiac, pour guérir les névralgies dentaires, carie, maux de dents.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1851, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

Avis aux créanciers.

Les créanciers non vérifiés ni affirmés du sieur LOUIS ROY, ancien marchand de vins, rue Bourbon-Villeneuve, 56, sont invités à produire, avant le quinze décembre mil huit cent cinquante et un, leurs titres de créance entre les mains de M. Gomot, rue Mauconseil, 24.

Ventes mobilières.

VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Etude de M. Auguste JEAN, huissier à Paris, rue de Valenciennes, 76.

SOCIÉTÉS.

Cabinet de M. BLOT, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 24. D'un acte sous signatures privées, fait double à Paris le vingt-quatre novembre mil huit cent cinquante.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS. Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis de dix à quatre heures.

NOMINATIONS DE SYNDICS.

Des sieurs MANGEON et C^o, mds de laines, rue St-Denis, 252, le 5 décembre à 9 heures (N° 10211 du gr.); Du sieur COLINET (Jean-Victor), md de chaussures, à Balignolles, le 5 décembre à 12 heures (N° 10206 du gr.).

REDDITION DE COMPTE.

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur BLARD, serrurier, r. Bouchard, 10, sont invités à se rendre le 4 décembre 1851, au palais du Tribunal de commerce, salle des assemblées des faillites.

Vente de fonds.

Suivant conventions verbales, en date du vingt-sept novembre mil huit cent cinquante et un : 1° Gustave MENETRIER, gérant de l'Association des Limonadiers, demeurant à Paris, rue du Faubourg-Saint-Martin, 18.

SOCIÉTÉS.

Cabinet de M. BLOT, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 24. D'un acte sous signatures privées, fait double à Paris le vingt-quatre novembre mil huit cent cinquante.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS. Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis de dix à quatre heures.

NOMINATIONS DE SYNDICS.

Des sieurs MANGEON et C^o, mds de laines, rue St-Denis, 252, le 5 décembre à 9 heures (N° 10211 du gr.); Du sieur COLINET (Jean-Victor), md de chaussures, à Balignolles, le 5 décembre à 12 heures (N° 10206 du gr.).

REDDITION DE COMPTE.

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur BLARD, serrurier, r. Bouchard, 10, sont invités à se rendre le 4 décembre 1851, au palais du Tribunal de commerce, salle des assemblées des faillites.

REPARTITION.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur BECHET, fab. de fusils, rue St-Quentin, 14, peuvent se présenter chez M. Millet, syndic, rue Mazargues, 3, pour toucher un dividende de 8 p. 100, première répartition (N° 9115 du gr.).

REPARTITION.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur BECHET, fab. de fusils, rue St-Quentin, 14, peuvent se présenter chez M. Millet, syndic, rue Mazargues, 3, pour toucher un dividende de 8 p. 100, première répartition (N° 9115 du gr.).

REPARTITION.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur BECHET, fab. de fusils, rue St-Quentin, 14, peuvent se présenter chez M. Millet, syndic, rue Mazargues, 3, pour toucher un dividende de 8 p. 100, première répartition (N° 9115 du gr.).

REPARTITION.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur BECHET, fab. de fusils, rue St-Quentin, 14, peuvent se présenter chez M. Millet, syndic, rue Mazargues, 3, pour toucher un dividende de 8 p. 100, première répartition (N° 9115 du gr.).

REPARTITION.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur BECHET, fab. de fusils, rue St-Quentin, 14, peuvent se présenter chez M. Millet, syndic, rue Mazargues, 3, pour toucher un dividende de 8 p. 100, première répartition (N° 9115 du gr.).

REPARTITION.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur BECHET, fab. de fusils, rue St-Quentin, 14, peuvent se présenter chez M. Millet, syndic, rue Mazargues, 3, pour toucher un dividende de 8 p. 100, première répartition (N° 9115 du gr.).

REPARTITION.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur BECHET, fab. de fusils, rue St-Quentin, 14, peuvent se présenter chez M. Millet, syndic, rue Mazargues, 3, pour toucher un dividende de 8 p. 100, première répartition (N° 9115 du gr.).

REPARTITION.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur BECHET, fab. de fusils, rue St-Quentin, 14, peuvent se présenter chez M. Millet, syndic, rue Mazargues, 3, pour toucher un dividende de 8 p. 100, première répartition (N° 9115 du gr.).

REPARTITION.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur BECHET, fab. de fusils, rue St-Quentin, 14, peuvent se présenter chez M. Millet, syndic, rue Mazargues, 3, pour toucher un dividende de 8 p. 100, première répartition (N° 9115 du gr.).

REPARTITION.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur BECHET, fab. de fusils, rue St-Quentin, 14, peuvent se présenter chez M. Millet, syndic, rue Mazargues, 3, pour toucher un dividende de 8 p. 100, première répartition (N° 9115 du gr.).

REPARTITION.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur BECHET, fab. de fusils, rue St-Quentin, 14, peuvent se présenter chez M. Millet, syndic, rue Mazargues, 3, pour toucher un dividende de 8 p. 100, première répartition (N° 9115 du gr.).

REPARTITION.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur BECHET, fab. de fusils, rue St-Quentin, 14, peuvent se présenter chez M. Millet, syndic, rue Mazargues, 3, pour toucher un dividende de 8 p. 100, première répartition (N° 9115 du gr.).

REPARTITION.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur BECHET, fab. de fusils, rue St-Quentin, 14, peuvent se présenter chez M. Millet, syndic, rue Mazargues, 3, pour toucher un dividende de 8 p. 100, première répartition (N° 9115 du gr.).

ASSEMBLÉES DU 29 NOVEMBRE 1851.

NEUF FRAIRES : Sanson jeune, distillateur, redd. de comptes. ONZE HENNES : Douane, menuisier, synd. — Pavy, nég.-commissio-